



Patrimoine et culture

Patrimoine et Culture Le patrimoine culturel se définit comme l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique et/ou historique certaine, et qui appartiennent soit à une entité privée (personne, entreprise, association, etc.), soit à une entité publique (commune, province, région, pays, etc.) Le patrimoine fait appel à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédées. Il est ainsi de notre responsabilité de pouvoir le transmettre intact et/ou structuré aux générations futures. Il est ainsi et aussi de notre devoir de constituer un patrimoine pour demain. Cette rubrique « Patrimoine et Culture » englobe tout ce qui concerne l'héritage culturel, les mémoires des êtres humains et des ancêtres, vous allez y découvrir les symboles de l'identité des marocains à travers leurs traditions et coutumes. Tout cela vous serait possible en consultant les rubriques suivantes : [Définitions - patrimoine immatériel](#) [Définitions - patrimoine architectural](#) [Définitions - patrimoine culturel](#) Bonne navigation Service Communication de Géoparc Jbel Bani.